

montagneuses au sud de l'Himalaya. Le *P. Paviei* se rencontre, comme son congénère, dans des cours d'eau torrentueux, où la disposition en ventouse de son abdomen lui permet de se maintenir, malgré la violence du courant.

» Les deux Cyprinoïdes nous offrent, au point de vue de la faune, des affinités toutes différentes de celles présentées par les précédentes espèces; l'une et l'autre appartiennent à des genres exclusivement propres à la Chine, c'est-à-dire à la partie manchourienne de la région paléarctique.

» Le *Chanodichthys affinis* a les plus grands rapports avec le *C. Macrops* Günther, de l'île de Formose, il en diffère surtout par ses écailles notablement plus grandes.

» Les *Acanthorhodeus* n'étaient connus que du Yang-Tsé-Kiang et de Shang-Hai; le genre s'étend, suivant probabilité, jusqu'au Japon: au moins est-il très vraisemblable que le poisson décrit sous le nom de *Capoeta rhombea* par Schlegel et placé par Bleeker dans son genre *Acheilognathus*, doit être réuni aux *Acanthorhombus*.

» Malgré la réserve qu'impose le petit nombre de documents dont on peut disposer, il est difficile de ne pas être frappé de la composition mixte de cette faune ichthyologique, qui, avec une espèce commune à la région orientale et à la sous-région manchourienne, nous présente trois espèces de la première et deux autres non moins caractéristiques de la seconde.

» Si l'on cherche un point de comparaison dans ce qui nous est connu pour un pays voisin et, à certains égards, assez analogue au point de vue orographique, la haute Birmanie, sur laquelle dans ces derniers temps une étude importante a été publiée par M. Vinciguerra, on constate que la faune de ses cours d'eau est indienne et n'offre aucun élément aussi visiblement emprunté à la sous-région manchourienne que la partie du haut Tonkin explorée par M. Pavie. Il est à désirer que ce voyageur infatigable puisse, dans de meilleures conditions, rassembler des matériaux d'étude plus abondants, qui permettent de poursuivre l'examen zoologique d'une si intéressante région. »

ZOOLOGIE. — *Sur le Cerataspis* Petit Guérin *et sur la position systématique du genre Cerataspis* Gray (*Cryptopus Latreille*). Note de MM. A. GIARD et J. BOIXIER.

« Dans l'explication des planches de l'*Iconographie du règne animal*, Guérin a fait connaître et décrit sommairement (*Crustacés*, p. 17 et 18)

sous le nom de *Cerataspis Petiti* un crustacé dont Petit de la Saussaie lui avait envoyé trois exemplaires trouvés en pleine mer dans l'océan Indien et conservés dans l'alcool. Grâce à la générosité de M. A. Bétencourt, le laboratoire de Wimereux possède un spécimen de cette curieuse espèce dont aucun naturaliste n'a parlé depuis plus d'un demi-siècle. Ce spécimen, d'origine malheureusement inconnue, faisait partie de la collection Allaud où il était conservé depuis de nombreuses années à l'état sec. Nous n'avons donc pu en faire qu'une étude incomplète et nous attendions, pour en donner les résultats, qu'un heureux hasard nous mit entre les mains un matériel plus abondant. Mais un travail récent du professeur P.-J. van Beneden sur une autre espèce de *Cerataspis* (*C. monstrosa* Gray), dont M. Chaves a recueilli aux Açores un certain nombre d'exemplaires <sup>(1)</sup>, nous détermine à publier dès aujourd'hui une partie de nos observations.

» Le *Cerataspis Petiti* Guérin se distingue immédiatement du *Cerataspis monstrosa* Gray (*Cryptopus Defranci* Latreille) dont il est, d'ailleurs, très voisin, par sa taille plus grande (à peu près double) et par l'existence, sur les côtés renflés de la carapace, d'une grosse pointe spiniforme, placée au milieu de la région branchiale, dirigée latéralement et arrondie au bout. A ces caractères, indiqués par Guérin, nous pouvons en ajouter un autre : l'article basilaire de l'exopodite de la deuxième patte-mâchoire est beaucoup plus allongé chez *C. Petiti* que chez son congénère.

» La forme de la carapace et surtout celle des derniers pléopodes permettent de distinguer facilement *C. Petiti* de la troisième espèce du genre *C. longiremis* Dohrn, décrite en 1871 <sup>(2)</sup>.

» Les rares zoologistes qui ont eu la chance d'étudier des *Cerataspis* ont émis des vues singulièrement divergentes sur la position systématique de ces Crustacés. J.-E. Gray (1828) les plaçait dans la famille des Nébalidés. Latreille (1829) les rapprochait des *Mysis*. C'est aussi l'opinion de Guérin-Méneville qui, cependant, leur trouve certains rapports avec les Salicoques. Plus tard (1831), Latreille en fit l'ordre des Coléopodes. H.-Milne Edwards (1837) dit qu'on pourrait aussi bien les ranger dans l'ordre des Stomapodes que dans celui des Décapodes et que, par leur forme générale, ils ressemblent un peu aux Érichtes. Dohrn (1871) considère comme non douteuse la place des *Cerataspis* au milieu des Schizopodes. Enfin, dans le

(1) P.-J. VAN BENEDEN, *Une nouvelle famille dans la tribu des Schizopodes* (*Bulletin de l'Académie de Belgique*), t. XXII, n° 12, p. 444 et suiv.; 1891.

(2) DOHRN, *Zeitschr. f. Wiss. Zool.*, t. XXI, p. 362-372, Pl. 28 et 29.

Mémoire qu'il vient de publier, M. P.-J. van Beneden crée, pour ces animaux, une famille nouvelle de Schizopodes (les *Cryptopodidés*), voisine des Euphausidés, et déclare « qu'ils remplissent une lacune entre les derniers » Décapodes ou Stomapodes pour passer aux Isopodes ».

» Aucune de ces manières de voir ne nous paraît justifiée.

» L'analyse morphologique des *Cerataspis* démontre, de la façon la plus nette, qu'ils appartiennent au groupe des Décapodes et présentent à peu près tous les caractères des Pénéides typiques.

» Les antennules, les antennes sont absolument celles des Pénéides; la seconde maxille possède les quatre lames caractéristiques; l'endopodite du premier maxillipède est 5-articulé, le deuxième maxillipède est coudé; le troisième est transformé en appendice locomoteur; les pattes thoraciques sont pourvues de longues rames natatoires (exopodites); les trois premières paires sont terminées en pinces; les deux dernières sont simples, etc.

» L'importante découverte de l'embryon nauplien, due à P.-J. van Beneden, vient encore confirmer notre opinion. Car l'embryon nauplien n'a encore été observé que chez les *Euphausia* parmi les Schizopodes, tandis qu'il est au contraire très fréquent chez les Pénéides.

» On peut dire que les *Cerataspis* sont, vis-à-vis des *Penæus*, dans le même rapport que les *Lithodes* comparés aux Pagures, les Porcellanes comparées aux Galathées, les Brachyours comparés aux Macroures; en un mot les *Cerataspis* sont des *Penæus* tendant à l'état brachyoure. Nous pouvons ajouter qu'ils sont adaptés à la vie pélagique et qu'ils ont conservé, par suite, un certain nombre de caractères embryonnaires.

» Le premier naturaliste qui ait entrevu la parenté des *Cerataspis* et des Pénéides est H.-Milne Edwards. Dans l'édition Fortin-Masson du *Règne animal* (1849) l'illustre zoologiste a donné (*Crustacés*, Pl. 54 bis, fig. 4 a-i) d'excellents dessins anatomiques de *C. monstrosa* concordant parfaitement avec ce que nous avons observé chez *C. Petiti* (1). L'explication de la planche porte cette note: « Je me suis assuré que ce petit » Crustacé est pourvu de branchies fixées à la voûte des flancs comme » chez les Salicoques, et je suis porté à croire que ce n'est pas un type » générique, mais la larve de quelque Salicoque, probablement d'un » Pénée ».

---

(1) Seul le dessin de la deuxième mâchoire (4d) est légèrement inexact, mais il est évident qu'une des quatre lames (la seconde) était brisée dans l'exemplaire étudié par Milne Edwards; sur la figure d'ensemble l'abdomen est trop écarté du thorax.

» Comme on le voit, H.-Milne Edwards corrige et précise l'opinion, en partie erronée, qu'il avait émise, en 1837, dans le deuxième volume de l'*Histoire naturelle des Crustacés*; mais, tout en approchant de la vérité, il est encore dans l'erreur lorsqu'il considère les *Cerataspis* comme des larves.

» Depuis, J.-E.-V. Boas, dans ses belles recherches sur les Décapodes, est arrivé, par l'étude de *C. longiremis* et de *C. monstrosa*, à des conclusions identiques à celles de Milne Edwards (1).

» Il est regrettable que M. P.-J. van Beneden ait ignoré les Mémoires de Dohrn et de Boas et qu'il ait négligé de consulter la Pl. 54 bis du *Règne animal*, ce qui l'aurait dispensé de fournir de nouvelles figures du *Cryptopus Defrancii* beaucoup moins complètes, et surtout moins exactes, que celles dessinées, il y a quarante ans, par H.-Milne Edwards.

» En effet, le professeur P.-J. van Beneden n'a pas vu la première paire de pattes-mâchoires et c'est par erreur qu'il considère tous les derniers appendices thoraciques comme terminés en pinces. En réalité, les trois premières paires seules sont chélifères; les deux dernières sont simples à leur extrémité, comme l'a parfaitement indiqué Milne Edwards et comme Quoy et Guérin paraissent l'avoir vu également.

» Dans tout ce qui précède nous avons constamment employé le nom de *Cerataspis* Gray de préférence à celui de *Cryptopus* Latreille et nous avons désigné le *Cryptopus Defrancii* Latreille sous le nom de *Cerataspis monstrosa* Gray. C'est que, en effet, le Mémoire de Gray, *Spicilegia zoologica*, fasc. I, est de 1828. Lesson en a rendu compte dans le *Bulletin des Sciences naturelles* de Férussac, en 1829 (p. 471 et non p. 115). Le tome IV du *Règne animal*, nouvelle édition par Latreille, est de 1829. J.-E. Gray a donc incontestablement la priorité. En reportant à 1830 la date de publication de *Spicilegia*, van Beneden a réédité une ancienne erreur de Guérin (*Magazin de Zoologie, Crustacés*, p. 1; 1839), erreur purement typographique d'ailleurs, puisque Guérin maintient le genre *Cerataspis*.

» Nous développerons prochainement, dans un Mémoire accompagné de planches, les conclusions de la présente Note préliminaire. »

---

(1) J.-E.-V. BOAS, *Studier over Decapodernes Slaegtsskabsforhold*, 1880, p. 42-45 et 169-170, Pl. I, fig. 1, 37 et 38, Pl. II, fig. 70, Pl. III, fig. 100 et Pl. VI, fig. 189.